Compte-rendu du travail de groupe / formation E3D 12.01.15 / Cuminetto Julien

***Partenariat :***

*Construction du partenariat :*

**Pour prétendre à une démarche globale, le partenariat est essentiel, pour ouvrir l’établissement sur le territoire.** Tout le monde est d’accord pour dire que sans partenariat, un projet E3D est creux et ne peut avoir d’incidence sur son environnement local. Une association peut ainsi nous amener à répondre aux questions posées par notre diagnostique.

**Un partenariat suppose aussi un échange dans les deux sens.** Il faut que les choses et les objectifs soient clairement établis. En retour, souvent les partenaires souhaitent améliorer et faire connaître leur image. Il faut cependant être vigilant à ce qu’un partenaire privé n’en profite pas pour vendre des produits ou faire uniquement de la publicité.

Les partenaires peuvent intervenir dans les classes, pour informer et sensibiliser. En aucun cas un partenaire n’est un prestataire de service : un vrai travail doit être effectué et leur intervention travaillée.

Le pilote du partenariat est le projet pédagogique. Rester centré sur ce dernier est l’assurance d’éviter certaines dérives.

L’intégration des partenaires dans le projet autour du tri des déchets de la cantine du collège d’Apt, montre à quel point cette intégration doit être réfléchie et coordonnée, autour d’un projet pédagogique solide.

*Aide de l’IPE :*

Les ingénieurs pour l’école comme M Breissand, permettent de créer un lien entre l’école et le monde du travail. Leur rôle est de mettre les établissements en relation avec les associations, les entreprises et les institutionnels.

Contact IPE : [Michel.breissand@ac-aix-marseille.fr](mailto:Michel.breissand@ac-aix-marseille.fr)

*Les partenariats avec des entreprises :*

Ce dernier conseille de se tourner vers les entreprises, car elles ne se font pas financer leur intervention. Elle se « finance » par l’image qu’elle transmette.

Une circulaire 2002, oblige les grands groupes à s’intéresser aux questions environnementales dans leurs bilans. Il existe des directions de l’environnement dans ces grands groupes, que nous pouvons contacter.

Il faut profiter de tous les leviers pour augmenter notre carnet d’adresse : les stages 3e … Il peut être ainsi pertinent d’inviter une fois par an tous les chefs d’entreprise ou responsables d’associations pour « soigner » ce carnet d’adresse.

Il est par ailleurs assez difficile dans les 04 et 05 pour trouver des partenaires privés.

*L’agrément, le conventionnement d’une association :*

Se pose aussi la question de l’agrément d’une association. Le « Graine Paca » est un groupement d’association qui propose une centaine d’associations agréées par notre académie.

Pour financer une association, il faut établir une convention et la faire valider en CA.

Avant de faire intervenir une association dans son établissement et de commencer le travail collaboratif, il faut impérativement se renseigner sur ses intentions et son bien fondé institutionnel.

*Les disparités dans les financements institutionnels :*

Au niveau de la région, les collègues ressentent des difficultés pour obtenir des financements. Il n’y a pas ou très peu d’interlocuteurs à qui s’adresser.

Au niveau des collèges, et notamment des Bouches-du-Rhône, les PAME peuvent permettre de donner des moyens importants aux collègues. Chaque équipe enseignante doit se partager les dotations de manière collégiale. Ces moments peuvent aussi permettre l’initiation de réflexions sur des projets interdisciplinaires.

De fortes disparités existent cependant entre les départements, les 84 04 et 05 ayant notamment très peu de dotations de la part de leur CG.